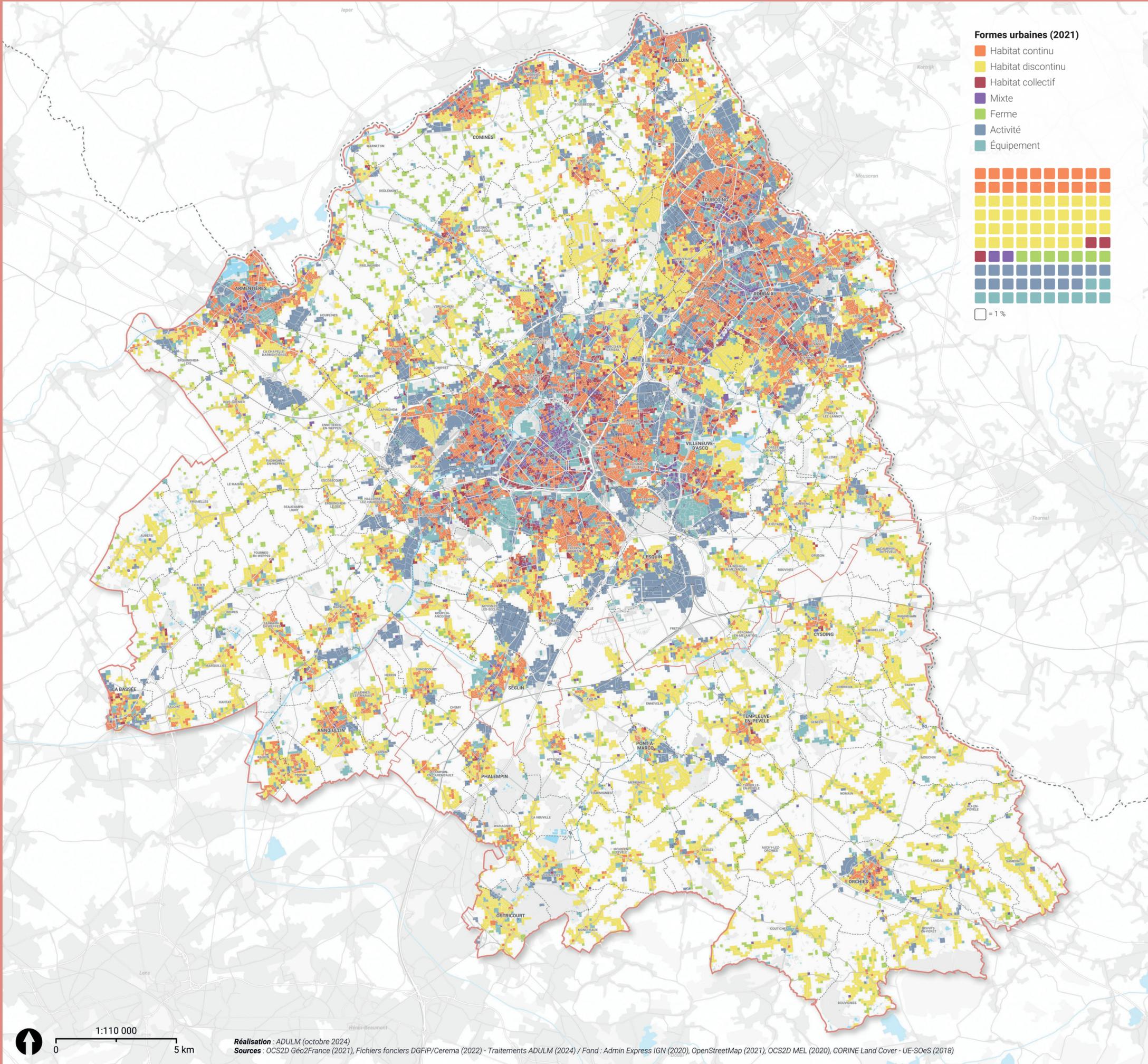
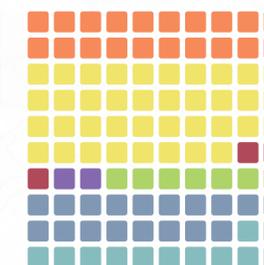


FORMES URBAINES

Formes urbaines (2021)

- Habitat continu
- Habitat discontinu
- Habitat collectif
- Mixte
- Ferme
- Activité
- Équipement



DÉFINITION

Les formes urbaines permettent de caractériser le territoire métropolitain à partir des typologies présentes. La classification est construite à partir de la vocation des bâtiments (monofonctionnelle ou mixte), des caractéristiques du parcellaire (taille et forme), des caractéristiques des bâtiments (emprise, forme, volume) et de leur organisation sur la parcelle (rapport à l'espace public et aux limites parcellaires). Cette nomenclature comprend 18 classes, ou catégories de tissus, qui sont regroupées en 7 classes principales : Habitat individuel continu, Habitat individuel discontinu, Habitat collectif, Tissu mixte, Fermes, Tissu d'activité, Équipement.

ANALYSE

La cartographie permet de visualiser la **surprésence de l'habitat individuel (maison de ville et pavillonnaire) qui constitue un mode d'habiter fortement ancré dans la métropole lilloise et dans la région.**

En tant qu'outil de connaissance, cet état des lieux peut être utilement croisé avec les différentes densités mesurées par les cartes suivantes. En tant qu'outil prospectif, il peut également contribuer à l'identification des évolutions possibles et plus précisément des potentialités d'intensification des différents tissus urbains présents dans le système métropolitain, ceci afin d'alimenter le débat sur les relations entre densité, densification et formes urbaines.

CONSTRUCTION DE L'INDICATEUR

L'analyse a été réalisée à partir des fichiers fonciers, produits par le Cerema sur la base de données fiscales, et du référentiel d'occupation du sol en 2 dimensions (OCS2D), produit par la Région Hauts-de-France.

L'OCS2D caractérise chaque portion du territoire de plus de 300 m² selon deux dimensions : son couvert (ce qui recouvre le sol, les matériaux, végétaux etc.) et son usage (fonction principale d'un espace en termes d'activité humaine). Une typologie simplifiée est appliquée afin d'identifier différentes familles de formes urbaines : habitat continu, habitat discontinu, habitat collectif, mixte, fermes, activité économique, équipements.

L'OCS2D est ensuite croisée avec les emprises parcellaires issues des fichiers fonciers, afin d'attribuer à chaque parcelle, le type d'occupation du sol majoritaire qui la concerne.

La notion de tissu mixte, intégrant les tissus constitués de logements et de cellules commerciales n'étant pas présente dans l'OCS2D, une reventilation des parcelles à vocation majoritaire d'habitat est effectuée en regardant le nombre de locaux commerciaux qui y sont déclarés au rez-de-chaussée (variable nloccomrde).

Le résultat obtenu est ensuite agrégé à la maille carroyée à 100 m. Chaque carreau représente la forme urbaine majoritaire.

Sources : Fichiers fonciers DGFiP/Cerema (2022), OCS2D Géo2France (2021).